

REVISION DE LA LOI ELECTORALE

Vers la suppression de la proportionnelle pour les assemblées locales

Les codes communal et de wilaya ainsi que la loi électorale seront soumis à révision durant la prochaine législature. C'est du moins ce qu'ont retenu les partis de l'Alliance présidentielle réunis au sommet avant-hier au siège du Front de libération nationale (FLN). L'Alliance a par ailleurs réitéré, la cérémonie de passation de relais tenue, sa résolution de se passer d'une alliance électorale.

Sofiane Aït Iffis - Alger (Le Soir) - Le récipiendaire de la présidence de l'Alliance présidentielle Abdelaziz Belkhadem a, dans un bref point de presse épilouquant le conclave au sommet, expliqué le différé de la révision des textes de loi portant codes communal et de wilaya ainsi que la loi électorale par le souci d'éviter qu'ils ne soient accusés d'avoir concocté des lois sur mesure. Cependant, il a révélé que la prochaine Assemblée populaire nationale aura à voter les révisions en question, soulignant que les partis de l'Alliance ont convenu d'en faire les propositions. Belkhadem a révélé aussi que la révision de la loi électorale intéressera entre autres la suppression de la représentation proportionnelle au sein des assemblées locales et de wilaya. La disposition à reformuler concernera ces seules assem-

blées à l'exclusion de l'APN. Pour Belkhadem, il s'agira d'éviter à l'avenir qu'un conglomérat de partis siègent au sein d'une même assemblée, ce qui, a-t-il dit, a parfois occasionné des blocages. Dans la conception de Belkhadem, les assemblées locales et de wilaya seront gérées par un seul parti, celui qui récolte le plus de suffrages. L'occasion a par ailleurs été donnée à Belkhadem de revenir sur son vœu de voir la Constitution révisée. Il dira qu'il maintient toujours sa demande, sauf que, cette fois, il s'interdira toute indication quant aux termes dans lesquels cela interviendra et à quelle échéance. Selon lui, c'est au président de la République de présenter le projet de loi et de fixer l'échéance. On est très loin du forcing que le FLN estimait à un certain moment judiciaire d'opérer. Le secrétaire

général de l'instance exécutive du FLN donne aujourd'hui l'air de quelqu'un qui a su décoder les silences que le président a opposé à ses nombreuses doléances, dont celle où il sollicitait, on se le rappelle, un remaniement de l'exécutif.

Avant-hier, Belkhadem a nié avoir affirmé qu'il avait formalisé une demande en ce sens. Autrement, tout ce qui a été rapporté ne serait qu'une extrapolation de journalistes. Pourtant, on n'a pas souvenance d'une quelconque précision transmise aux rédactions après la publication de l'information.

Aussi, il n'est pas faux de croire que Belkhadem revienne sur son affirmation après avoir pris acte de ce que le locataire du palais d'El Mouradia ne voulait pas être étiqueté de ses sollicitations itératives. Cela étant, l'Alliance présidentielle a une nouvelle fois affiché sa limite quant à éventuellement muer en force électorale, à travers une alliance. Belkhadem, à qui l'on demandait avant-hier de révéler les points de mésentente entre les trois partis de l'Alliance, a, sourire aux lèvres, rétorqué : « Par exemple, on ne s'est pas

entendu pour des listes communes pour les prochaines élections législatives ; chacun ira avec ses propres listes. » Interrogé par ailleurs sur si éventuellement des bénéficiaires des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale seraient intégrés sur des listes de candidatures FLN, Belkhadem dira que « le FLN a fait le trop-plein de militants ». Autrement, l'éventualité est exclue. Invité à donner son appréciation des partis qui s'approprient à entrer en compétition électorale alors qu'ils n'ont pas tenu leurs congrès, le secrétaire général du FLN aura cette réponse : « La loi sera appliquée et pour les partis qui n'ont pas tenu leurs congrès comme pour ceux qui n'ont pas encore transmis les rapports financiers au ministère de l'Intérieur ». Enfin, pour le sort des ministres cités comme témoins dans le procès Khalifa, le responsable du FLN a choisi d'observer une extrême prudence : « Il faudra laisser la justice faire son travail », a-t-il dit.

S.A.I.

LES EXPERTS L'ONT JUGEE

«L'Algérie n'a pas été préparée à la mondialisation»

«L'Algérie face à la mondialisation et à la criminalisation» était le thème qui a réuni hier au Forum d'El Moudjahid des juristes et des experts financiers. Ils ont revu les conditions d'ouverture du marché algérien, les potentialités algériennes et le manque de préparation pour faire face aux nouveaux défis. Tous unanimes sur le fait que l'embellie financière que connaît l'Algérie contraste avec le retard pris par le gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme de l'Etat algérien et son manque de préparation à la mondialisation. «Les réformes engagées dans le secteur financier sont mal gérées», selon M. Mihoubi intervenant après M. Serrai, expert international. Ce dernier a estimé que «l'Algérie n'est pas encore concernée par la grande criminalité» mais qu'elle reste une proie pour les nombreuses organisations frauduleuses ; d'ailleurs, il a dû intervenir plusieurs fois pour désamorcer

faux investisseurs et de faux contrats dont il donna quelques exemples.

M. Serrai a expliqué lors de son intervention que l'économie algérienne court un grand danger car selon lui, 40 % des PME algériennes sont menacées de fermeture par la contrefaçon chinoise.

Le rapport de l'Algérie à la mondialisation est envisagé ici moins comme une simple généralité, un renvoi à un concept à l'évocation désormais récurrente ou à une réalité perçue ordinairement par tous, que comme un système qui remettrait en question la capacité de l'Etat à gérer en toute autonomie, dans le double espace économique national et international, les ressources financières dont il dispose.

C'est pourquoi les réserves financières de l'Algérie devraient permettre à l'Etat de consolider son droit de regard sur l'utilisation de ses

deniers, de vérifier si sa souveraineté est altérée par la globalisation économique, et d'évaluer les possibilités qu'il a de combiner, soit directement avec d'autres Etats, soit indirectement via la diplomatie et l'action des entreprises nationales privées et publiques. Mais que faire lorsqu'on a «un secteur public en faillite et un secteur privé incapable», selon M. Mihoubi Mihoubi. «On a besoin de durée pour investir», a-t-il précisé avant d'argumenter : «A qui servent les lois de finances qui sont révisées chaque 6 mois ? Si ce, n'est que renseigner sur les incohérences et l'absence de projets structurants.»

Enfin, les experts ont conclu que nos acteurs économiques ne sont pas préparés à la mondialisation. L'exemple qui illustre bien le dysfonctionnement des institutions algériennes est l'affaire Khalifa, selon toujours les experts.

I. T.

BOUIRA

La CCCWB participera aux élections

La Coordination des comités citoyens de la wilaya de Bouira participera aux élections législatives même si en son sein, il subsiste quelques comités locaux à l'image de celui d'El-Esnam ou de Takerboust qui restent réfractaires, à toute idée de participation aux élections sous quelque forme que ce soit.

C'est du moins ce qui ressort de la conférence de presse organisée ce lundi par les délégués de la CCCWB pour clarifier certains points débattus lors du dernier conclave inter-wilayas tenu le week-end dernier à Béjaïa et durant lequel le consensus concernant la question de la participation aux prochaines joutes électorales n'a pas été trouvé.

Ainsi, concernant les élections du 17 mai prochain, les délégués comme Djaâfer Abdeddou ou Djamel Yahiaoui, voient en cette participation une nécessité de l'heure tant «la plate-forme d'El-Kseur a besoin plus que jamais de représentants au sein des institutions de l'Etat particulièrement l'APN pour la défendre».

En outre, et pour ne pas tomber dans une certaine, polémique concernant cette participation qui place le mouvement citoyen sur le même rang qu'un parti politique, Djamel Yahiaoui parle de complémentarité dans la construction démocratique du pays, avec les autres partis démocrates qui y siègeront.

Cela étant, les délégués présents refusent de s'assumer en tant que parti politique même si Djaâfer Badou admet que le mouvement citoyen est un mouvement politique. Cela tout en rappelant que la procédure de participation n'est pas encore tranchée mais tout indique que celle-ci se fera indépendamment des autres structures politiques déjà existantes. En d'autres termes, le mouvement citoyen parrainera ses propres listes qui seront conduites par des délégués.

Les délégués ne craignent-ils pas de se voir laminés lors de ces élections et partant ne risquent-ils pas de signer la mort définitive du mouvement et de tous les espoirs qu'ils avaient nourris lors de sa naissance ? N'aurait-

il pas été plus intéressant de jouer avec ce lobby pour peser dans l'échiquier politique en Kabylie d'une autre manière en imposant par exemple aux partis politiques des engagements pour défendre la plate-forme d'El-Kseur au sein des institutions ? A toutes ces questions, les délégués présents répondent à chaque fois que la présence des délégués eux-mêmes sera la meilleure manière pour défendre la plate-forme d'El-Kseur. Cela quitte à se retrouver au soir du 17 mai sans aucun représentant et partant, démontrer que l'ancrage dont se prévalait le mouvement était un leur.

En somme, les délégués de la CCCWB pensent en définitive que la meilleure manière d'exister, d'aider la société et faire aboutir la plate-forme d'El-Kseur est de participer aux élections. Et le mieux, en participant avec des listes indépendantes conduits par des délégués eux-mêmes.

Y. Y.

OUVERTURE HIER DES ASSISES NATIONALES SUR L'INDUSTRIE

Un brainstorming pour une synergie Etat-entreprises

Finalement, elles ont eu lieu ces assises nationales de l'industrie, tant attendues par les pouvoirs publics, les opérateurs économiques privés et publics et les partenaires sociaux ainsi que les universitaires, en vue de concevoir une stratégie et politiques de relance et de développement industriels. Des assises s'étalant sur trois jours de travaux en plénières, en ateliers et en commissions, qui ont été ouvertes hier au Palais des Nations (Club-des-Pins), par le chef du gouvernement, Abdelaziz Belkhadem qui a lu une allocution du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'adresse des participants présents dans un hémicycle archicomble. En présence des ministres des Participations et de la Promotion de l'Investissement (MPPI) et de l'Industrie, Hamid Temmar et Mahmoud Khoudri, le chef du gouvernement a fait état de l'invite présidentielle à œuvrer dans la finalité de mettre l'économie nationale en état de s'industrialiser d'une manière endogène. Relevant le paradoxe d'une «économie qui bénéficie d'un taux d'investissement qui a été et reste encore le plus élevé alors que ses performances sont insuffisantes pour assurer un décollage définitif», le président de la République d'appeler à faire de l'industrie un secteur stratégique. Et en ce sens, l'expansion à l'international des entreprises nationales, dont la réhabilitation est de mise, une redéfinition du processus de la mise à niveau des entreprises et privées notamment manufacturières mais aussi des entreprises publiques, la substitution à l'importation, la valorisation des avantages comparatifs dont les hydrocarbures, la généralisation de l'innovation et des TIC, la mobilisation réfléchie de l'investissement direct étranger (IDE) et une bonne spatialisation industrielle, sont quelques-uns des principes sous-tendant cette nouvelle stratégie industrielle. Mais aussi en relevant, selon les explications des hôtes officiels de ces assises, le choix de branches industrielles potentielles et existantes à promouvoir, l'investissement privé et étranger ayant toute latitude d'agir, mais l'Etat renforcé son implication dans le soutien de ces branches. En effet, sans qu'il y ait volonté de retour au dirigisme étatiste centralisé, l'Etat continuera à intervenir, par le biais de politiques publiques appropriées, et à corriger les défaillances du marché, le cas échéant, selon le ministre des Participations. Ce dernier a, ce faisant, invité les entreprises privées à œuvrer, dans un environnement d'affaires amélioré, et par le biais du partenariat, en vue de la compétitivité, la reconquête du marché intérieur et la création de plus de valeur ajoutée, en sachant tirer profit de la mondialisation économique. Au-delà de l'hostilité du FMI quant à l'opportunité d'une telle stratégie, relevée par le patron du MPPI, et des avis mitigés exprimés par les divers partenaires économiques et sociaux, relevant des aspects positifs et des insuffisances, sa nécessité s'impose néanmoins fermement en vue d'améliorer la contribution de l'industrie à la croissance nationale. Nonobstant également la question du coût d'une telle stratégie qui importe peu selon le ministre des Finances, Mourad Medelci, qui a estimé que l'essentiel réside dans le résultat final qui sera obtenu et qui engage tous les secteurs. Cela même si, pour Mourad Medelci, approché en marge des travaux, l'Etat doit clarifier ce que l'industrie peut apporter à la croissance, sur la base de la synergie entre l'administration publique et les opérateurs et une mise à niveau efficiente et plus importante des entreprises. Cela étant, ces assises nationales, voulues comme «un brainstorming d'idées» selon le ministre de la Participation, doivent aboutir à des recommandations complètes et consensuelles, à même de concrétiser cette stratégie, appuyée par des politiques industrielles et d'accompagnement, sur une période de 10 à 15 ans.

Chérif Bennaceur